



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chercheurs

Question écrite n° 25695

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies de lui fournir des indications chiffrées sur les bourses et allocations de thèses versées par son ministère. Il souhaite connaître le nombre d'allocations de thèse, avec le rapport entre le nombre d'allocations versées par rapport au nombre de doctorants par section CNU et par académie.

Texte de la réponse

En 2002, près de 9 300 aides financières diverses ont été distribuées pour 18 000 doctorants inscrits en première année de thèse, dont 6 700 étaient par ailleurs salariés. Pour sa part, le ministère chargé de la recherche et des nouvelles technologies a mis en place 4 000 allocations de recherche à la rentrée 2002. Contrats de travail de droit public d'une durée maximale de trois ans, les allocations de recherche constituent la principale forme de soutien susceptible d'être attribuée par l'État aux étudiants qui souhaitent préparer un doctorat. Elles sont attribuées directement aux écoles doctorales, compte tenu notamment de la qualité scientifique des équipes de recherche accueillant les jeunes doctorants et des débouchés proposés aux diplômés. Par ailleurs, le ministère a contribué à la création de 810 nouvelles conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) qui associent une entreprise, un jeune diplômé et un laboratoire autour d'un projet de recherche conduisant à une soutenance de thèse. Le tableau ci-après fait apparaître la répartition par direction scientifique des 18 000 doctorants, des 4 000 allocataires de recherche et des 810 CIFRE. Les données concernant les doctorants et les allocataires de recherche, présentées par académie sont adressées par courrier à l'honorable parlementaire.

DIRECTIONS SCIENTIFIQUES	ALLOCATAIRES 2002 (1)	CIFRE 2002 (2)			NOMBRE DE DOCTORANTS en première année (3)
				RAPPORT (1) + (2) / (3)	
DS 1 - Mathématiques et informatique	465	101	1 436	39 %	

DS 2 - Physique et sciences pour l'ingénieur	857	342	2 793	43 %
DS 3 - Sciences de la terre et de l'univers	206	26	533	44 %
DS 4 - Chimie	370	100	1 127	42 %
DS 5 - Biologie, médecine et santé	832	107	2 578	36 %
DS 6 - Sciences de l'homme et des humanités	645	33	5 527	12 %
DS 7 - Sciences de la société	625	101	4 077	18 %
Totaux	4 000	810	18 071	27 %

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25695

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7596

Réponse publiée le : 16 mars 2004, page 2116